



Politique de gestion des eaux pluviales sur le bassin Adour-Garonne

Journée CAUE des Landes - Dax - 18/06/19



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales ...



... Une approche nécessaire pour répondre aux enjeux du 11^{ème} programme



➔ Reconquête du « bon état »
des cours d'eau.

Préservation des « usages »
liés à l'eau.



➔ Adaptation au changement
climatique.

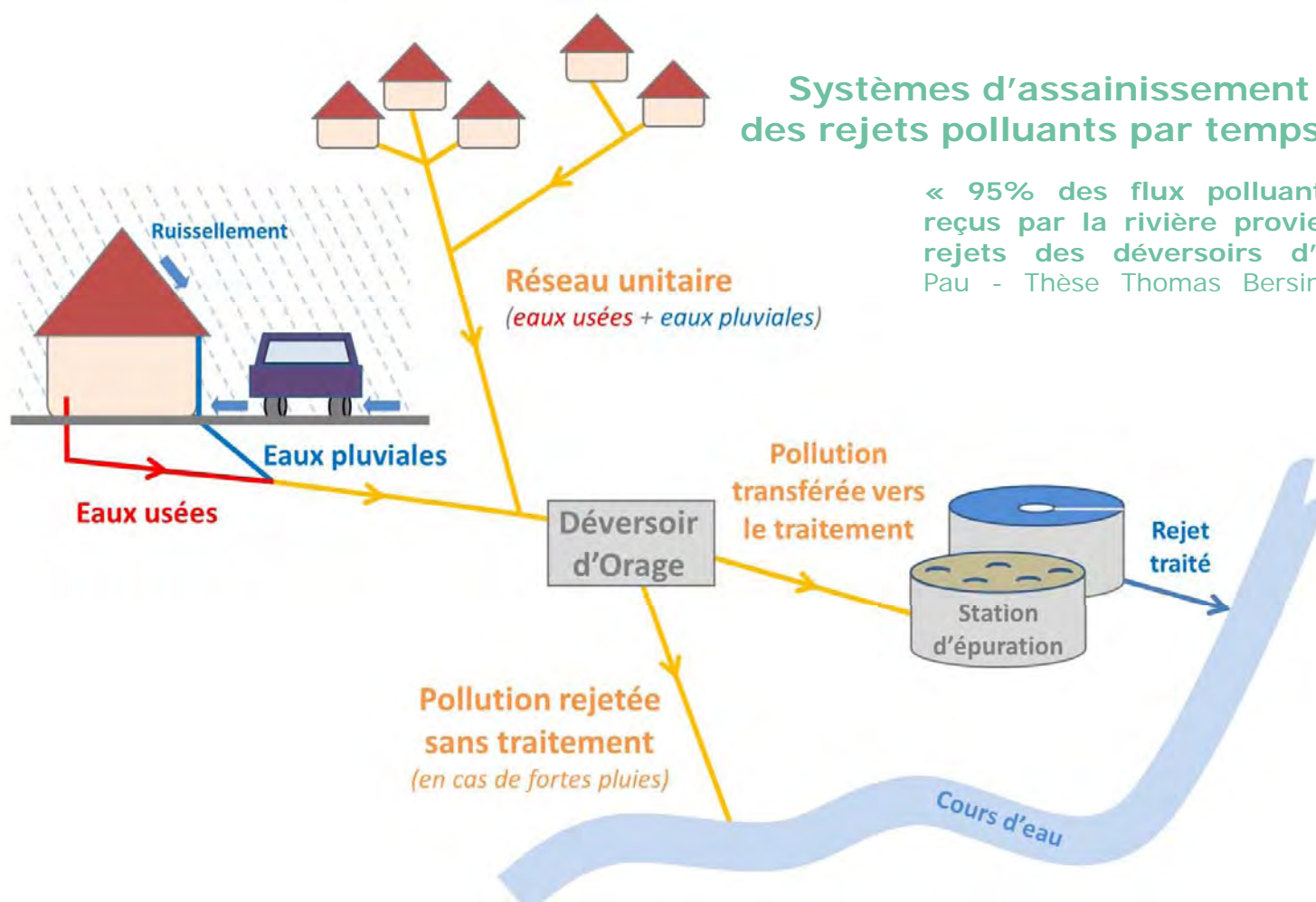


Reconquête du « bon état » des cours d'eau



Systèmes d'assainissement collectif : des rejets polluants par temps de pluie.

« 95% des flux polluants annuels reçus par la rivière proviennent des rejets des déversoirs d'orages. »
Pau - Thèse Thomas Bersinger (2013)



Reconquête du « bon état » des cours d'eau



Des solutions « classiques » (bassins de stockage-restitution,...) onéreuses.
➔ La nécessité de s'orienter vers une **gestion intégrée des eaux pluviales**.

Une approche qui est promue par :



- Article 5 de l'arrêté « assainissement » du 27/07/15 : « [...] les solutions de gestion des eaux pluviales le plus en amont possible sont étudiées afin de limiter les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte. Chaque fois qu'elles sont viables sur le plan technico-économique, celles-ci sont prioritairement retenues. »

- SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Dispo. B2 : Les collectivités doivent mettre à jour les zonages des EP ; Définir et mettre en œuvre les programmes de travaux nécessaires à la gestion préventive à la source des EP.

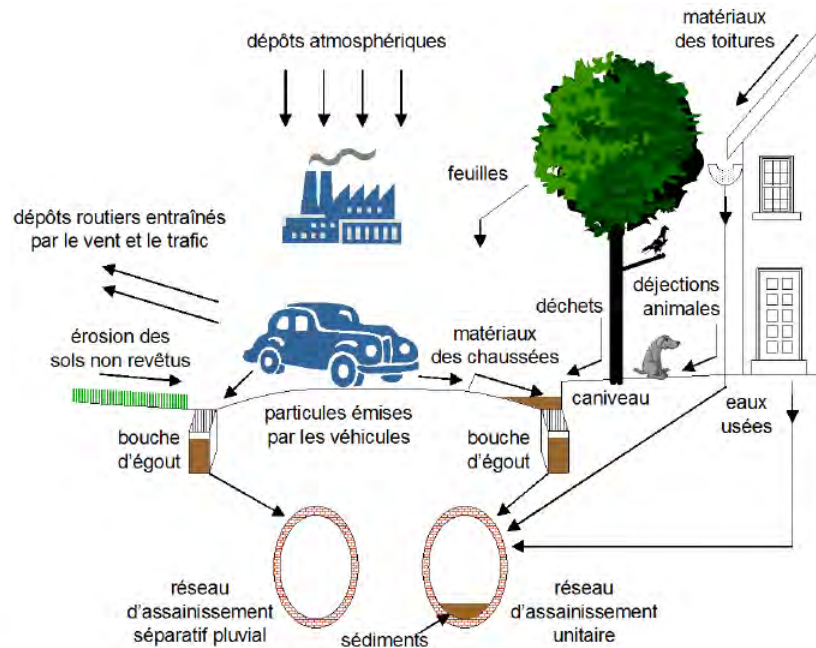
Dispo. B3 : Lorsque les rejets des collectivités sont incompatibles avec le « bon état » ... utilisation des techniques alternatives partout où cela est possible et souhaitable.



Préservation des « usages » liés à l'eau - AEP, baignade, conchyliculture, pêche à pied -



➔ Des rejets d'eaux pluviales qui véhiculent de la pollution vers les milieux récepteurs et qui peuvent avoir un impact sur les usages de l'eau.





La gestion intégrée participe à la recharge des nappes et à la lutte contre les îlots de chaleur.

Quelques extraits du PACC :

➔ Limiter l'imperméabilisation des sols et le ruissellement pluvial

- Généraliser les cartes de potentiel d'infiltration des sols en ville pour favoriser des projets d'aménagement qui rendent la ville plus perméable.
- Pour des enjeux quantitatifs mais également qualitatifs, favoriser la gestion alternative, à la source des eaux pluviales.

Un espace urbain plus perméable et plus naturel

- ➔ Chercher, là où c'est possible, à désimperméabiliser ;
- Favoriser l'infiltration à la parcelle ;
- Pratiquer le verdissement des villes et le développement d'îlots de fraîcheur.



La gestion intégrée des eaux pluviales : de nombreux services écosystémiques



Réduction du risque
d'**inondations** pluviales



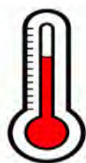
Préservation des
ressources en eau
(recharge des nappes)



Préservation de la
qualité des eaux et
ses « usages »



Contribution à la
biodiversité



Adaptation au
changement climatique



Amélioration du
cadre de vie



Optimisation financière
des projets





Un 11^{ème} programme
pour développer la
gestion intégrée des
eaux pluviales sur le
bassin.

11^e PROGRAMME
2019/2024

11^e —
6 ANS DE SOLIDARITÉ

PRO -
POUR UNE QUALITÉ

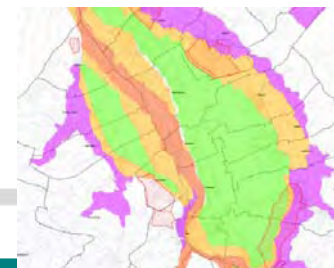
GRA -
DE L'EAU DURABLE

M M E
2019 - 2024

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Favoriser une politique de gestion intégrée des EP



Types d'opérations		Conditions / modalités particulières
Schémas directeurs et zonages de gestion des EP		/
Etudes de faisabilité techniques alternatives		- Peut concerner des zones urbanisées existantes et à urbaniser.
Actions d'animation et de sensibilisation à la gestion intégrée des EP		Sont éligibles les actions du type : - Organisation de journées ou de réunions de sensibilisation ; - Etablissement de documents de communication. L'appui spécifique aux porteurs de projets pour un projet donné n'est pas éligible.
Taux	Bénéficiaires	
50%	Maîtres d'ouvrages publics + Activités économiques pour les études de faisabilité. + Associations pour l'animation / sensibilisation	

Désimperméabilisation et techniques alternatives



Types d'opérations		Conditions / modalités particulières
<p>Techniques alternatives et travaux de désimperméabilisation (gestion des EP sur le domaine public et sur les espaces ouverts au public)</p> <p>Opération groupée de mise en œuvre de techniques alternatives et travaux de désimperméabilisation (gestion des EP à la parcelle, opération sous maîtrise d'ouvrage publique ou mandatement)</p>		<p>- Bâtiments existants ou zones urbanisées existantes</p>
Taux	Bénéficiaires	
50 %*	- Maîtres d'ouvrages publics.	
<p>* +5% si opération réalisée sous maîtrise d'ouvrage d'un EPCI à vocation départementale + Forfait 200 € / site pour animation opération groupée</p>		



Inciter les collectivités à mener une réflexion



Des **conditions d'éligibilité** pour **inciter les collectivités à mener une réflexion** sur la gestion des EP sur leur territoire :

- **Schémas directeurs/zonages d'assainissement**
 - Agglos > 2000 EH + compétence EP ou > 10 000 EH, existence ou réalisation SDGEP
- **Bassins de stockage-restitution**
 - Etude technico-économique des solutions classiques et alternatives de gestion des EP
- **Réhabilitation de réseaux par mise en séparatif**
 - Etude de déraccordement des EP
- **Animation d'opérations groupées de mise en conformité de branchements particuliers**
 - Engagement à sensibiliser et à inciter à la gestion à la source des EP

Merci pour votre attention

Date à retenir : 14 octobre 2019

Présentation du nouveau guide eau et urbanisme
« Repenser l'eau dans la ville »

Palais des congrès à Arcachon